
Jour de séance 18

le mercredi 6 décembre 2017

10 h

Prière.

Après les questions orales, le président de la Chambre avertit M. Fitch de s'abstenir de faire du chahut à l'avenir.

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M^{me} Rogers :
30, *Loi modifiant la Loi sur les assurances.*

M^{me} Dubé, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 7 décembre 2017, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 18 et 20.

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 7 décembre 2017, la deuxième lecture du projet de loi 30 sera appelée.

L'hon. M. Doucet annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la troisième lecture de projets de loi soit appelée.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 7, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension ;*
- 8, *Loi concernant le Tribunal des services financiers et des services aux consommateurs ;*
- 9, *Loi concernant le Système canadien de référence altimétrique ;*
- 15, *Loi concernant la violence entre partenaires intimes ;*
- 21, *Loi concernant les associations agricoles ;*
- 22, *Loi sur les régimes de pension agréés collectifs ;*
- 23, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*
- 24, *Loi modifiant la Loi sur la procédure applicable aux infractions provinciales ;*
- 25, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation ;*
- 26, *Loi concernant la Loi sur l'enregistrement foncier et la Loi sur l'enregistrement.*

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La séance est levée à 11 h 46.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du contrôleur du
financement politique pour 2015

(5 décembre 2017).